REVENU QUÉBEC

Effacer

Transmission de renseignements sur le représentant

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire nous informer qu'elle agit, seule ou conjointement avec d'autres personnes, comme représentant d'une personne auprès de nous à l'un des titres suivants :

- liquidateur d'une succession;
- tuteur d'une personne inapte ou d'un enfant mineur;
- représentant temporaire d'une personne inapte;
- mandataire d'une personne apte ou inapte aux termes d'un mandat (de protection ou non) ou d'une procuration.

Notez que ce formulaire **sert uniquement** à nous fournir des renseignements sur le ou les représentants de la personne et, s'il y a plus d'un représentant, à désigner celui à qui nous acheminerons **la correspondance** destinée à la personne représentée (voyez la partie 2).

Par conséquent, ce formulaire ne constitue **ni un mandat ni une procuration**. Si la personne représentée désire donner une autorisation à un représentant pour lui donner accès aux renseignements ou aux documents confidentiels que nous détenons à son sujet, ou encore une procuration pour lui permettre d'avoir accès à son dossier et d'agir en son nom auprès de nous, elle peut remplir le formulaire *Autorisation relative à la communication de renseignements ou procuration* (MR-69).

Liquidateur d'une succession

Ce formulaire **ne permet pas** de désigner un liquidateur de succession. Pour ce faire, vous devez plutôt remplir le formulaire *Désignation d'un liquidateur par les héritiers* (LM-14.1) ou tout autre document semblable.

Voyez la page 4 pour connaître les documents que vous devez nous transmettre avec le présent formulaire.

Pour connaître les étapes à suivre après un décès, utilisez l'outil d'aide pour les liquidateurs de succession, accessible à **revenuquebec.ca/liquidateur**.

1 Renseignements sur la personne représentée

Vous devez inscrire le numéro d'identification de la personne représentée, sauf s'il s'agit d'un enfant mineur. Ce numéro est composé de 10 chiffres et figure sur son avis de cotisation.

Numéro d'identification

Trois derniers chiffres du numéro d'assurance sociale (NAS)

Date de naissance
A A A A M M J J

Date de décès (s'il y a lieu)
A A A A M M J J

Nom de famille

Prénom

Numéro

Rue

Appartement

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég. Téléphone

2 Renseignements sur le ou les représentants

Titre du ou des représentants

Indiquez à quel titre le ou les représentants agissent en cochant la case appropriée.

- ☐ Liquidateur d'une succession
- ☐ Tuteur d'un enfant mineur
- ☐ Tuteur d'une personne inapte
- ☐ Représentant temporaire d'une personne inapte
- ☐ Mandataire d'une personne apte
- ☐ Mandataire d'une personne inapte

S'il n'y a qu'un seul représentant et que celui-ci agit à titre de **liquidateur** de succession parce qu'il est le **seul héritier** (dans le cas où aucune disposition testamentaire n'a été laissée par la personne décédée), **cochez la case ci-après.** ..... ☐

Si un représentant agit à titre de mandataire d'une personne apte, cochez la case ci-après. ..... ☐

Dans ce cas, **la correspondance continuera d'être acheminée à la personne apte**.

Suite

Plusieurs représentants

S'il y a plus d'un représentant, inscrivez à la partie « Représentant 1 » les coordonnées du représentant à qui doit être envoyée la **correspondance** destinée à la personne représentée.

S'il y a plus de trois représentants, remplissez un autre exemplaire de ce formulaire pour le ou les représentants supplémentaires. Assurez-vous que chacun d'eux ou une personne autorisée signe la partie 3 de cet exemplaire.

Dans cette partie, remplissez seulement les lignes appropriées, selon que le représentant est un particulier ou une entreprise (par exemple, un cabinet comptable).

Nombre total de représentants .....

Représentant 1

Trois derniers chiffres du NAS

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Nom de l'entreprise

Nom du particulier ou de la personne à contacter si le représentant est une entreprise

Nom de famille

Prénom

Adresse du représentant

Appartement

Numéro

Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég.

Téléphone

Ind. rég.

Téléphone (bureau)

Poste

Représentant 2

Trois derniers chiffres du NAS

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Nom de l'entreprise

Nom du particulier ou de la personne à contacter si le représentant est une entreprise

Nom de famille

Prénom

Adresse du représentant

Appartement

Numéro

Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég.

Téléphone

Ind. rég.

Téléphone (bureau)

Poste

Suite

Représentant 3

Trois derniers chiffres du NAS

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)

Nom de l'entreprise

Nom du particulier ou de la personne à contacter si le représentant est une entreprise

Nom de famille

Prénom

Adresse du représentant

Appartement

Numéro

Rue ou case postale

Ville, village ou municipalité

Province

Code postal

Ind. rég.

Téléphone

Ind. rég.

Téléphone (bureau)

Poste

3 Signature du ou des représentants

Chaque représentant mentionné à la partie 2 doit signer cette partie. Si le représentant est une entreprise, cette partie doit être signée par une personne autorisée.

Nom du représentant ou de la personne autorisée	**Signature**	Date

Documents à transmettre à Revenu Québec

Imprimer

Documents à transmettre à Revenu Québec

Joignez à ce formulaire les documents mentionnés dans le tableau ci-dessous, selon le type de représentant, sauf s'ils nous ont déjà été transmis.

Assurez-vous que la copie des documents que vous nous transmettez est claire, lisible et de bonne qualité. **N'envoyez pas les originaux**, car ils ne vous seront pas retournés. Conservez-les plutôt pour nous les fournir sur demande.

Transmettez ce formulaire dûment rempli et signé (et tout exemplaire joint, s'il y a lieu) ainsi que tous les documents requis à l'une des adresses suivantes :

- 3800, rue de Marly
  Québec (Québec) G1X 4A5
- C. P. 3000, succursale Place-Desjardins
  Montréal (Québec) H5B 1A4

Type de représentant	Documents à joindre
Liquidateur d'une succession[1]	**Dans tous les cas** Une copie des certificats de recherche testamentaire de la Chambre des notaires du Québec et du Barreau du Québec.
	Si des dispositions testamentaires ont été laissées par la personne représentée Une copie de l'un des documents suivants, selon le cas : • le testament notarié; • le testament olographe ou devant témoins, accompagné du jugement en vérification ou du procès-verbal de vérification du notaire; • le codicille (modification apportée au dernier testament) notarié ou le codicille olographe ou devant témoins, accompagné du jugement en vérification ou du procès-verbal de vérification du notaire; • le contrat de mariage ou d'union civile.
	Si aucun document comportant une disposition testamentaire n'a été trouvé et qu'il y a un seul héritier Une copie du document attestant que le seul héritier de la succession agit comme représentant auprès de nous[2].
Tuteur d'une personne majeure inapte	Une copie des documents suivants, selon le cas : • le jugement permettant au représentant d'agir à titre de tuteur d'une personne majeure inapte; • le jugement permettant au représentant d'agir à titre de curateur d'une personne majeure inapte, si ce jugement est rendu avant le 1er novembre 2022 et que le représentant est réputé agir à titre de tuteur à compter de cette date; • le jugement permettant au représentant d'agir à titre de tuteur d'une personne majeure inapte, si ce jugement découle d'une demande d'ouverture d'un régime de protection en cours en date du 1er novembre 2022 et que cette demande est considérée comme une demande d'ouverture de tutelle au majeur à compter de cette date.
Tuteur d'un enfant mineur	Une copie de l'acte de naissance qui énonce le nom des parents.
Tuteur d'un enfant mineur nommé par le père ou la mère ou par le tribunal	Une copie des documents suivants : • le jugement permettant au représentant d'agir à titre de tuteur d'un enfant mineur; • tout autre document (testament, mandat de protection ou déclaration au Curateur public) désignant le représentant à titre de tuteur d'un enfant mineur et, s'il y a lieu, le jugement en vérification ou le procès-verbal de vérification du notaire (s'il s'agit d'un testament olographe ou devant témoins) ou le jugement en homologation (s'il s'agit d'un mandat de protection).
Représentant temporaire d'une personne inapte	Une copie du jugement autorisant le représentant à agir à titre de représentant temporaire d'une personne inapte.
Mandataire d'une personne inapte[3]	Une copie du mandat de protection de la personne représentée et une copie du jugement en homologation.
Mandataire d'une personne apte[3]	Une copie de la procuration ou du mandat permettant au représentant d'agir à titre de mandataire d'une personne apte.

Retour au formulaire

1. Dans le cas du décès, du refus d'agir, de la démission ou de l'impossibilité d'agir d'un liquidateur désigné, vous devez joindre une copie de tout document prouvant, selon le cas, son décès, son refus d'agir, sa démission ou son impossibilité d'agir et, s'il y a lieu, son remplacement.
2. Ce document doit indiquer que l'héritier est assermenté par un avocat, un notaire ou un commissaire à l'assermentation. Par exemple, vous pourriez nous fournir une copie d'un tel document ayant été demandé par l'institution financière de la personne représentée, par son assureur ou par toute autre entité auprès de laquelle le représentant doit réclamer des biens faisant partie de sa succession.
3. Voyez la note 1.